
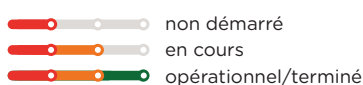





ACTION 2-3 METTRE EN OEUVRE LE SCHÉMA CYCLABLE MÉTROPOLITAIN

Pour cette action, le PDU s'appuie sur le schéma directeur cyclable métropolitain. Celui-ci prévoit la constitution, d'ici à 2028, d'un réseau armature structurant, continu et connecté avec les pôles de vie extérieurs au ressort territorial, complété par un maillage local. La constitution de cette trame cyclable doit s'accompagner d'un effort d'amélioration des possibilités et de la sécurité du stationnement des cycles, et plus généralement des services ouverts aux cyclistes. Enfin, la réduction globale de la vitesse du trafic motorisé (également prévue dans l'action 1-1) est un facteur qui doit contribuer à la sécurité des déplacements à vélo.

SUIVI DES RÉALISATIONS

 En retard



	Échéance inscrite dans le PDU	État d'avancement / résumé des principales réalisations
<p>a</p>  <p>Mise en œuvre d'un réseau d'infrastructures cyclables de 365 km aménagés et hiérarchisés</p>	2019-2028	<p>- 2020 :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Études réalisées : liaison Clermont-Cournon, pérennisation de la piste cyclable transitoire du boulevard Côte Blatin, * Aménagements livrés : avenue Charras, avenue de la République à Pérignat-lès-Sarliève (piste bidirectionnelle, phase 1), rue de Sarliève entre Aubière et Cournon-d'Auvergne <p>- 2021 :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Aménagements livrés : rue des Jacobins entre place Delille et place des Carmes (piste bidirectionnelle), Boulevard Jean-Baptiste Dumas entre la place des Carmes et la rue Thevenot-Thibaud (aménagement transitoire) <p>- 2022 :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Chantiers lancés : liaison Clermont-Ferrand - Cournon-d'Auvergne (phase 1), liaison Lempdes - Pont-du-Château, route de Cournon à Pérignat-lès-Sarliève, chemin de la Motte à Cournon-d'Auvergne. * Aménagements livrés : avenue de la République à Pérignat-lès-Sarliève (phase 2), secteur Poncillon à Clermont-Ferrand
<p>b</p>  <p>Installation de 5 400 arceaux de stationnement cycle et création d'un jalonement dédié aux cyclistes</p>	2019-2028	<p>En libre-accès : 9700 places vélo (arceaux) dénombrées fin 2022</p> <p>- 2021 : ouverture de deux parcs à vélo sécurisés au sein du parking Saint-Pierre et du parking Vercingétorix</p> <p>- 2022 :</p> <ul style="list-style-type: none"> * ouverture d'un parc à vélo sécurisé dans le parking Blaise Pascal à Clermont-Ferrand. Installation de 3 abris à Cébazat (école de musique/Sémaphore, place de la Commune 1871 et complexe sportif Jean-Marie Bellime). * Lancement d'un appel d'offre pour la fourniture de box vélo (stationnement résidentiel) et de consignes de stationnement vélo sécurisées (intermodalité) * Lancement d'une étude de jalonement vélo.
<p>c</p>  <p>Pacification du trafic routier dans les zones résidentielles, par le biais de la généralisation progressive des zones à 30 km/h sur la Métropole</p>	≥2025	<p>- 2021 : en anticipation du schéma de voirie, la ville de Clermont-Ferrand est devenue ville à 30 km/h (à l'exception des boulevards et avenues maintenues à 50 km/h ou abaissées de 70 km/h à 50 km/h).</p>

ÉVALUATION/CONSTATS

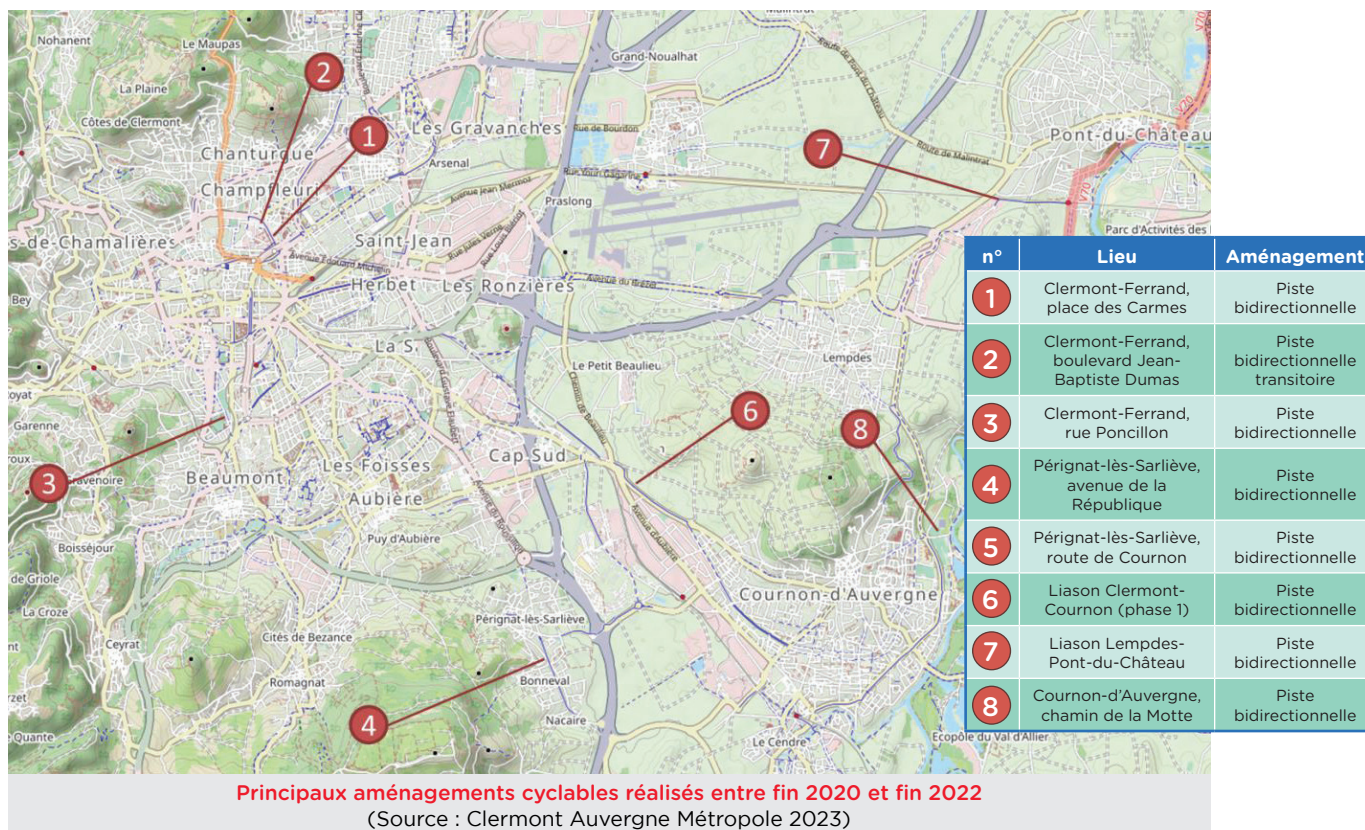
Une métropole qui accélère en matière d'aménagements cyclables

La réalisation des axes structurants du schéma cyclable et le jalonnement des itinéraires relève de la responsabilité de la Métropole. Les communes peuvent faire des aménagements locaux en complément.

Si le schéma cyclable a été initialement prévu pour une période de 10 ans (2018-2028), sa mise en route au cours de la période 2018-2021 a été difficile. Fin 2020, on estimait ainsi le schéma réalisé à 17 % seulement.

C'est pourquoi le Président de la Métropole a annoncé en 2020 l'accélération de la réalisation du schéma, en ramenant à 2026 l'objectif d'avoir construit 80 % des axes prévus. Cette annonce a permis de lancer le recrutement d'agents supplémentaires chargés de la mise en œuvre du schéma : au premier semestre 2023, l'équipe aura atteint son effectif cible (trois agents et un responsable de pôle vélo).

Néanmoins, entre 2020 et 2022, plusieurs réalisations importantes ont déjà vu le jour ou bien sont en cours de réalisation.



Fin 2022, 27 % du linéaire du schéma cyclable est ainsi réalisé. Ce chiffre devrait être porté à 34 % d'ici à fin 2023 et à 52 % fin 2024, selon les projections actuelles. Dans le cadre de l'accélération du schéma, les priorités sont aujourd'hui clairement établies sur la base des axes structurants, d'une plus grande réactivité sur les aménagements légers (bandes, marquages simples, zones apaisées...) puis à la mise en connexion des axes du schéma avec les voies cyclables qui seront réalisées en parallèle des nouvelles lignes de bus à haut niveau de service (lignes B et C). Entre 2023 et fin 2025, pendant les travaux de réalisation de ces lignes de bus en site propre, les travaux du schéma cyclable se poursuivront mais en évitant les communes traversées par les lignes B et C pour éviter la sur-addition de chantiers ouverts.

Au-delà des aménagements cyclables dédiés, dans l'objectif d'une circulation plus apaisée (favorable à la sécurité, notamment pour la pratique du vélo), la ville de Clermont-Ferrand est passée à 30 km/h au premier décembre 2021. Ce sont ainsi 76 % des voies qui sont aujourd'hui limitées à 30 km/h. Les grands axes où la vitesse maximale a été fixée à 50 km/h correspondent aux voies pour lesquelles des aménagements cyclables séparatifs sont prévus au schéma cyclable ou dans le cadre de la mise en œuvre du plan de circulation (cf. fiche action 1-1 Réviser le schéma de voirie et modérer les vitesses sur le réseau interne et d'échange avec la zone dense du ressort territorial).

Une offre de stationnement vélo en pleine structuration

Fin 2022, l'objectif de 6400 arceaux vélo affiché dans le PDU est déjà dépassé. À cette date, on dénombre 9700 places vélo de ce type. Certaines communes prennent des initiatives complémentaires : la ville de Cournon-d'Auvergne, par exemple, a implanté en 2022 deux abris pour le stationnement des vélos à proximité de lieux importants de la commune (plan d'eau et place de la Mairie) ainsi que 58 arceaux vélos à proximité des écoles et des principaux bâtiments municipaux.

L'enjeu du stationnement vélo ne s'arrête cependant pas là. L'essor du vélo à assistance électrique, dont la valeur d'achat est élevée, rend particulièrement nécessaire de déployer également des places plus sécurisées. Clermont Auvergne Métropole a ainsi installé en 2021 et 2022 des parcs à vélo sécurisés, accessibles par abonnement, au sein de trois parkings de stationnement souterrain du centre-ville. D'une capacité de 15 à 20 vélos, ces parcs sont situés dans les parkings Saint-Pierre, Vercingétorix et parking Blaise Pascal.

Le dispositif doit être renforcé dans les années qui viennent pour pouvoir assurer via du mobilier adapté les fonctions de stationnement résidentiel, ou de consignes sécurisées pour les lieux d'intermodalité. La fourniture de mobilier de service (bornes de gonflage/réparation) est également un aspect de l'écosystème qui reste à développer.

La construction d'un écosystème vélo

Au-delà des aménagements cyclables et du stationnement des vélos, le jalonnement des itinéraires est un point important pour la constitution d'une métropole propice à la pratique. Pour cela, la Métropole conduit une étude spécifique dans

le cadre de la mise en œuvre du schéma cyclable qui doit s'achever en 2023. L'intégration de la signalisation locale est un enjeu identifié pour homogénéiser et définir une identité commune sur l'ensemble des 21 communes de la métropole.

Autre maillon essentiel de la politique vélo du territoire, sous la marque C.vélo, le SMTC-AC propose deux services de location : un réseau de vélo en libre-service et un parc de vélos à assistance électrique (en quasi-totalité) en location longue durée. En septembre 2021, **le système de vélos en libre-service C.vélo a été entièrement modernisé** avec le remplacement de l'ensemble des 52 stations existantes, le déploiement de 5 nouvelles stations et le renouvellement complet de la flotte avec du matériel plus récent, plus léger et plus performant. **Le service de location longue durée a également évolué** avec la généralisation de la livraison en commune des vélos à assistance électrique, évitant ainsi aux bénéficiaires de devoir les récupérer loin de leur domicile. Les flottes de vélo, en libre-service (VLS) et en location longue durée (VLD), ont été nettement renforcées en 2021 et 2022 (+ 120 VLS pour atteindre un total de 680 vélos et + 360 vélos à assistance électrique pour atteindre un total de 650 VLD actuellement). Le succès grandissant de ces offres ne se dément pas : le nombre de trajets VLS a augmenté de près de 45 % en 2022 par rapport à son niveau de 2019 et, pour les VLD, l'ensemble des nouveaux vélos a déjà été absorbé par la demande.

L'écosystème cyclable de l'agglomération repose enfin sur le travail de plusieurs associations investies dans la promotion du vélo et dans la formation des cyclistes (circulation, autoréparation...) avec le soutien de la collectivité. Le comité syndical du SMTC-AC a ainsi délibéré en octobre 2022 en faveur d'un soutien des associations La Roue Tourne et Tous 2 Roues pour une durée de 3 ans, le temps pour elles de construire un modèle économique stable.

POUR LA SUITE...

- **Poursuivre l'accélération du schéma cyclable**, en finalisant les aménagements en cours et en lançant de nouveaux chantiers (voies et carrefours stratégiques dans la ville de Clermont-Ferrand, liaisons depuis les communes périphériques).
- **Attribuer le marché de fourniture de mobilier de stationnement sécurisé pour les lots fructueux** et déployer les premiers équipements en concertation avec les partenaires (communes, SMTC-AC).
- **Réaliser les premières reprises de jalonnement en suivant les préconisations de la stratégie établie**
- **Suivre les effets de la modernisation du service C.vélo en libre-service** dans le cadre du suivi du marché d'exploitation liant le SMTC-AC à l'exploitant C.vélo et poursuivre l'accroissement du parc de vélos en location longue durée

COÛTS



Montant des investissements réalisés pour les aménagements du schéma cyclable

2018	2019	2020	2021	2022
206 000 €	1 400 000 €	1 300 000 €	1 400 000 €	1 200 000 €



Modernisation et exploitation du nouveau système C.vélo en libre-service : 1,25 M € HT/an de 2021 à 2030 intégrés dans le contrat d'exploitation liant le SMTC-AC et son exploitant

Acquisition en 2021-2022 de 200 VAE classiques : 296 000 € HT financés à 60 % par le FEDER Région.

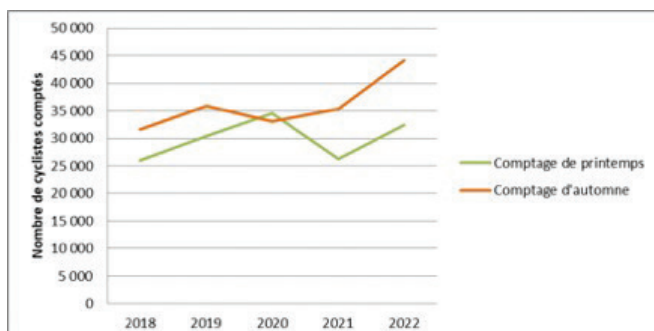
Acquisition en 2021-2022 de 20 VAE pliants en 2022 pour la location longue durée : 33 000 € HT.

Entretien et livraisons en communes des 160 VAE supplémentaires acquis en 2021 et proposés en location longue durée : 36 000 € HT/an (de 2021 à 2030)

Soutien du SMTC-AC accordé aux associations Tous2Roues et La Roue Tourne : 44 500 € sur 3 ans.

INDICATEURS

Fréquentation du réseau cyclable



(Source : Clermont Auvergne Métropole 2023)

La fréquentation vélo est orientée globalement à la hausse malgré des comptages réalisés pour partie pendant des périodes de confinement en 2020 (automne) et 2021 (printemps). Dans l'ensemble, la fréquentation est enregistrée est plus importante lors du comptage automnal que lors de celui du printemps et l'évolution 2021/2022 est particulièrement positive (+23 à 25 %).

Linéaire d'aménagements cyclables réalisés (bandes cyclables + pistes cyclables + voies verte)

	≤ 2018	2019	2020	2021	2022	Objectif 2026
Km d'aménagements réalisés dans l'année		2,9	1,4	1,9	1,8	
Linéaire total d'aménagements cyclables réalisés (km)	122,9	125,8	127,2	129,1	130,9	157,75
Part des voiries pénétrantes aménagées pour les cycles	20 %	24 %	24 %	24 %	24 %	55 %

Note : ces chiffres ne comprennent pas les kilomètres correspondants aux chantiers encore en cours fin 2022 dont certains sont conséquents.

Nombres d'arceaux vélo et de places de stationnement sécurisé

Fin 2022
9700 arceaux vélo en voirie
1 C.vélo box (gare SNCF) de 150 places
3 parkings souterrains du centre-ville équipés de parcs vélos sécurisés

Service C.vélo libre-service : Nombre de location + taux de rotation des vélos

	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de trajets VLS	346 188	708 609	548 554	718 258	1 022 606
Taux de rotation des vélos (nb de trajets/jour)*	2,10	3,72	3,12	3,41	4,12
*Taux calculé sur le stock total de VLS					